

Clermont-Ferrand, le 10 octobre 2025

Agriculture | Installation & Souveraineté alimentaire

La coopérative laitière SODIAAL et Crédit Mutuel Alliance Fédérale mobilisés pour faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs

Depuis 2015, 100 000 exploitations agricoles ont fermé leur porte. D'ici à dix ans, un tiers des agriculteurs seront partis à la retraite. Le renouvellement des générations et l'installation de nouveaux exploitants sont donc fondamentaux pour l'avenir de l'agriculture française. Une conviction partagée par la coopérative SODIAAL et le groupe mutualiste Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Parce ce qu'il est vital de garantir notre souveraineté alimentaire, la première coopérative laitière et la deuxième banque de l'Agriculture se mobilisent pour assurer la relève. Ensemble, elles réaffirment leurs engagements à l'occasion du Sommet de l'Élevage qui se tient du 7 au 10 octobre 2025 à Clermont-Ferrand, notamment autour du programme de soutien aux agriculteurs laitiers SODIAAL Box et du Prêt Installation Agri à 1% de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

« Le renouvellement des générations est une condition pour avoir du lait français demain. Dans notre coopérative, nous accompagnons les nouveaux éleveurs laitiers qui décident de s'engager dans une filière en mutation sociale, économique et environnementale. Nous sommes très heureux de fédérer à nos côtés des acteurs économiques permettant de soutenir notre souveraineté agricole française. Nous félicitons la démarche de Crédit Mutuel Alliance Fédérale », **Jean-Michel Javelle**, éleveur laitier et Président de la Coopérative Sodiaal.

« Nous sommes convaincus que la coopération entre acteurs économiques est indispensable pour accompagner les transitions qui s'imposent à la filière agricole. Je salue les actions mise en place par SODIAAL pour soutenir l'installation des jeunes agricultures laitiers. Il en va de notre souveraineté alimentaire. Des valeurs que Crédit Mutuel Alliance Fédérale, deuxième banque de l'Agriculture, partage avec conviction. Nous travaillons d'ailleurs l'ensemble de la chaîne de valeur en faisant jouer les synergies entre les clients agriculteurs et entreprises des réseaux Crédit Mutuel et CIC », complète **Éric Petitgand**, directeur général de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

La Sodiaal Box : encourager l'installation des jeunes agricultures laitiers

Susciter des vocations, favoriser la transmission, former les nouvelles générations, accompagner la reprise d'exploitation ou préparer aux enjeux environnementaux sont des enjeux majeurs pour la filière agricole.

Pour assurer la relève, SODIAAL a initié la Sodiaal Box, un programme de soutien aux agriculteurs laitiers qui combine une aide financière à l'installation (jusqu'à 10 000€), une attribution de production additionnelle et un suivi technique et humain pour bien démarrer son exploitation laitière.

L'objectif d'installer 1 000 nouveaux éleveurs d'ici 2026 a été dépassé en 2023, trois ans avant la date objectif de ce programme démarré en 2019. Entre 2019 et 2023, 1 495 jeunes agriculteurs se sont installés.

D'ici 2030, SODIAAL a l'ambition d'accompagner 1 500 nouveaux éleveurs pour assurer le renouvellement des générations.

Le « Prêt Installation Agri »¹ : faciliter l'installation des nouvelles exploitations durables

Parce que le coût du crédit ne doit pas être un frein à l'installation des nouveaux agriculteurs, Crédit Mutuel Alliance Fédérale propose le Prêt Installation Agri à 1 %. Financé par le Dividende sociétal, ce prêt constitue une aide pouvant atteindre plusieurs dizaines de milliers d'euros pour financer l'installation d'une nouvelle exploitation agricole durable (culture, élevage, viticulture, etc.) sur une durée allant de 60 à 180 mois.

D'un montant de 10 000 à 200 000 euros, ce dispositif est réservé aux agricultrices et agriculteurs qui s'installent pour la première fois. Il peut être souscrit au sein d'une des 4 000 caisses Crédit Mutuel² et agences du CIC jusqu'au 31 décembre 2025². Il est sans critère d'âge.

La bonification du taux d'intérêt est financée par le Dividende sociétal. Ce mécanisme de partage de la valeur novateur, initié par le groupe mutualiste, permettra de financer en totalité la différence entre le taux bonifié (1 %) et le taux de marché.

¹ **CRÉDIT SOUMIS À CONDITIONS**, valable jusqu'au 31/12/2025 et réservé au financement de l'installation des agriculteurs. Après étude et sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque. Bonification de taux soumise à l'obtention soit de l'aide ÉCORÉGIME issue de la Politique Agricole Commune pour 2023/2027, soit de l'une des certifications suivantes : Agriculture Biologique, Certification environnementale de Niveau 3 (HVE) ou de Niveau 2. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel et agences CIC proposant ce crédit et sur www.creditmutuel.fr et sur www.cic.fr.

² **Réseaux participants** : 14 fédérations membres de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (Fédérations Centre Est Europe, Sud-Est, Ile-de-France, Savoie-Mont Blanc, Midi-Atlantique, Loire-Atlantique et Centre Ouest, Centre, Normandie, Dauphiné-Vivarais, Méditerranéen, Anjou, Massif Central, Antilles-Guyane et Nord Europe) ainsi que le CIC.

Contacts presse

Crédit Mutuel Alliance Fédérale : Aziz RIDOUAN - 06 01 10 31 69 - aziz.ridouan@creditmutuel.fr
Direction de la communication corporate : 03 88 14 84 00 - com-alliancefederale@creditmutuel.fr

SODIAAL : Loubna BENKDIR – loubna.benkdir@publicisconsultants.com – 01 44 82 47 93
Agnès PETITPREZ – agnes.petitprez@publicisconsultants.com – 01 44 82 46 65

À propos de la coopérative Sodiaal

Nous sommes la première coopérative laitière française, avec plus de 14 000 éleveurs laitiers répartis dans 71 départements sur tout le territoire et 53 sites de transformation en France. Depuis 1964, notre engagement coopératif permet la mise en commun et la valorisation de notre production laitière française. Cet engagement se traduit par une gouvernance par et pour les éleveurs, qui assure que 100% des bénéfices nous sont redistribués. Nous œuvrons chaque jour pour garantir un juste revenu, soutenir le renouvellement des générations et favoriser la transition écologique. Opter pour nos marques Yoplait, Candia et Entremont, c'est faire le choix de soutenir les laitiers et l'agriculture française, et renforcer notre mission de créer un avenir durable et responsable pour l'ensemble de la filière laitière. Notre coopérative est présidée par Jean Michel Javelle, éleveur laitier dans la Loire, et la direction générale est confiée à Antoine Collette

À propos de Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Bancassureur de premier plan en France avec 77 000 collaborateurs au service de plus de 31 millions de clients, Crédit Mutuel Alliance Fédérale propose une offre multiservice à une clientèle de particuliers, de professionnels de proximité et entreprises de toutes tailles, via plus de 4 300 points de vente.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale, premier groupe bancaire français à avoir adopté le statut d'entreprise à mission, regroupe les caisses de Crédit Mutuel des fédérations Centre Est Europe (Strasbourg), Sud-Est (Lyon), Ile-de-France (Paris), Savoie-Mont Blanc (Annecy), Midi-Atlantique (Toulouse), Loire-Atlantique et Centre Ouest (Nantes), Centre (Orléans), Normandie (Caen), Dauphiné-Vivarais (Valence), Méditerranéen (Marseille), Anjou (Angers), Massif Central (Clermont-Ferrand), Antilles-Guyane (Fort-de-France) et Nord Europe (Lille).

Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe également la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) et l'ensemble de ses filiales, notamment le CIC, Euro-Information, les Assurances du Crédit Mutuel (ACM), TARGOBANK en Allemagne, Cofidis, Beobank en Belgique, la Banque Européenne du Crédit Mutuel (BECM), la Banque Transatlantique, Banque de Luxembourg et Homiris.

Plus d'informations sur creditmutuelalliancefederale.fr